

/VS  
REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 97-300 DU 24 JUIN 1997

portant nomination de Madame Béatrice  
Symphorose LAKOUSSAN en qualité  
d'Inspecteur Général Adjoint des Services  
judiciaires.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République  
du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-30 du 29 Janvier 1997 portant attributions, organisation et  
fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de  
l'Homme ;

SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des  
Droits de l'Homme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 Mai 1997 ;

DECRETE :

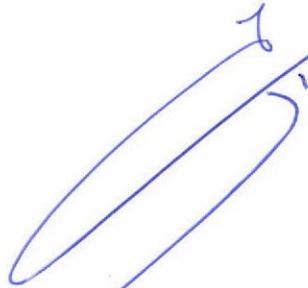
Article 1er.- Madame Béatrice Symphorose LAKOUSSAN est nommée Inspecteur  
Général Adjoint des Services judiciaires.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 24 JUIN 1997

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU**

Le Premier Ministre, Chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et des Relations avec les  
Institutions,



**Adrien HOUNGBEDJI**

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,  
de la Législation et des Droits de l'Homme,



**Ismaël TIDJANI-SERPOS**

Le Ministre des Finances,



**Moïse MENSAH**

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MJLDH 4 MF 4  
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI 5 BN-DAN-DLC  
3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3  
INTERESSEE 1 JO 1.-